

Belgique – surmortalité en 2020 : 124 000 années de vie perdues

La surmortalité en 2020 est estimée à 16 000 décès. Ces 16 000 personnes ont perdu ensemble 124 000 années de vie vu leur espérance de vie, soit 7,7 ans en moyenne par personne. Ces valeurs obtenues semblent montrer que la COVID-19 n'aurait pas entraîné uniquement la mort des personnes les plus fragiles qui seraient décédées, en l'absence de l'épidémie, dans les semaines ou mois qui suivent.

Auteur : Marie Vandresse, vm@plan.be

Les années de vie perdues, une mesure synthétique de la mortalité prématurée liée à une cause spécifique.

La mortalité en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire a déjà fait l'objet de nombreuses études par différentes institutions. Ces études se focalisent sur le nombre de décès, que ce soit le nombre total de décès causés par la COVID-19 ou la surmortalité toutes causes confondues en 2020. Afin de déterminer dans quelle mesure ces décès ont été prématurés, un indicateur peut être calculé : les **années de vie perdues**.

Comme son nom l'indique, cet indicateur mesure les années de vie perdues dues à une cause. Il est obtenu en multipliant le nombre de décès (par âge et genre) liés à une cause spécifique, par l'espérance de vie par âge et genre. Dans la présente analyse, le calcul du nombre d'années de vie perdues ne se fait cependant pas sur la base du nombre de décès COVID-19, mais sur la base de la surmortalité estimée en 2020. Ce choix repose sur deux arguments. Premièrement, l'analyse via la surmortalité évite les erreurs de classification des décès par cause, même si plusieurs études montrent que la Belgique a comptabilisé de manière assez exhaustive ses décès dus à l'épidémie. Deuxièmement, le calcul des espérances de vie se base sur des quotients de mortalité calculés sur une année civile complète, de janvier à janvier, tout comme la surmortalité dans la présente analyse.

Les résultats présentés ici se réfèrent ainsi à la surmortalité toutes causes, et non à la mortalité causée par la COVID-19. Cependant, la surmortalité en 2020 étant en grande partie expliquée par la COVID-19, l'indicateur présenté ici peut être assimilé à un indicateur de décès prématurés causés par la COVID-19.

Une surmortalité de 16 000 décès : ces personnes décédées ont perdu 7,7 années de vie en moyenne.

Le nombre total de décès toutes causes en 2020 est estimé à 127 800. En utilisant des probabilités de mourir par âge et genre qui prévalent en temps normal, le nombre total de décès aurait été estimé à 111 800 en 2020 pour la Belgique. La surmortalité (toutes causes) en 2020 est ainsi estimée à 16 000 personnes (plus d'information : [Perspectives démographiques 2020-2070, scénario de référence et variantes, Bureau fédéral du Plan et Statbel](#)).

En multipliant ce nombre de décès excédentaires, par âge et genre, par l'espérance de vie par âge et genre en 2020 faisant abstraction de la crise sanitaire, on obtient un nombre total de 124 000 années de vie perdues. En divisant ce nombre total par les 16 000 décès excédentaires, on peut en conclure que ces personnes auraient encore pu vivre 7,7 ans en moyenne.

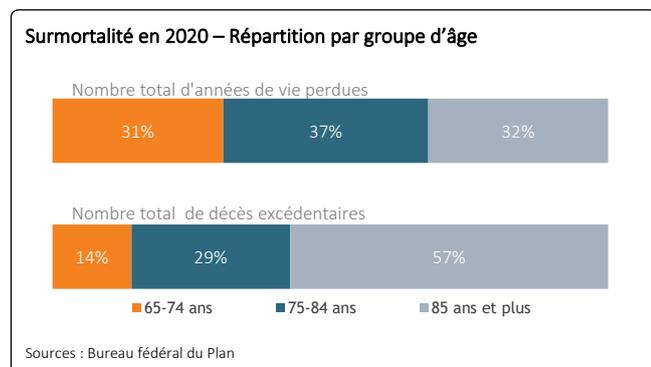


Le nombre total d'années de vie perdues par groupe d'âge

Parmi les 124 000 années de vie perdues en 2020, 32 % sont attribuables aux personnes 85 ans et plus, alors que ces dernières représentent 57 % des décès excédentaires. Cette différence s'explique par une plus faible espérance de vie à ces âges. À l'inverse, la part des 65-74 ans parmi les décès excédentaires n'est que de 14 % mais la part de ce groupe d'âge dans le nombre total d'années de vie perdues est de



31 %, ce qui s'explique par l'espérance de vie plus élevée à ces âges-là. À titre d'illustration, l'espérance de vie (unisexe) est de 17 années pour les personnes âgées entre 65 et 74 ans, et de 5 années pour les personnes de 85 ans et plus.



Un regard critique sur cette analyse

L'analyse utilise les espérances de vie par âge et genre. Or les personnes décédées à la suite de la COVID-19 pouvaient avoir une espérance de vie plus faible, indépendamment de la COVID-19, en raison de facteurs de comorbidité déjà présents. Cet élément pourrait amener à une surestimation du nombre d'années de vie perdues. Cette limite de la méthode est cependant valable quelle que soit la cause de décès étudiée. Notons cependant que les quotients de mortalité utilisés pour le calcul de l'espérance de vie se basent sur l'ensemble de la population résidant en Belgique. Ils représentent donc l'état de santé moyen de la population « en temps normal », y compris les facteurs de comorbidité.

Les chiffres repris dans ce Fact-Sheet doivent donc être analysés avec un regard critique, en fonction des choix méthodologiques retenus. Mais les valeurs obtenues semblent indiquer que la COVID-19 n'aurait pas entraîné uniquement la mort des personnes les plus fragiles qui seraient décédées, en l'absence de l'épidémie, dans les semaines ou mois qui suivent. Les 16 000 décès excédentaires estimés pour 2020 représenteraient des personnes décédées prématurément, 7,7 ans trop tôt en moyenne.